

Question orale de M. VIALATTE, Conseiller Municipal, sur les «Sans Domicile Fixe»

M. VIALATTE : Je souhaitais évoquer devant vous ce soir une question dont je connais les implications multiples et les difficultés qu'il y a à la traiter, mais qui revêt aujourd'hui dans un quartier quand même important et qui est l'une des images fortes de notre ville, un caractère de réelle gravité. Je voudrais évoquer cette question sans donner, car ce ne serait pas du tout conforme à ce que je suis profondément, le sentiment du comportement sécuritaire ou déplacé dans le traitement qu'il convient d'appliquer à ce problème.

Je voudrais vous demander assez solennellement de réexaminer l'ensemble des mesures susceptibles d'être prises pour le traiter. C'est celui des «Sans Domicile Fixe» de la rue Battant qui sont, vous le dites dans les réunions de quartier, certains de vos Adjointes le disent aussi, à juste titre je crois, une part de Battant. Il y a toujours eu à Battant, quartier populaire qui a une tradition d'accueil extrêmement ancienne, des gens dans la difficulté que l'on savait, et que l'on sait encore, accueillir, héberger, nourrir dans le cadre d'organismes municipaux, d'organismes caritatifs ou d'associations, ce n'est pas ma voisine Edith CAMPBELL qui dira le contraire compte tenu de l'activité qu'elle déploie de son côté. Donc, il y a de tout temps une tradition d'accueil, de soins, d'hébergement vis-à-vis d'un public en particulière situation de pauvreté.

Monsieur le Maire, la question que je vous pose ce soir est la suivante : n'avez-vous pas le sentiment, vous qui êtes souvent dans ce quartier, on y était encore dimanche dernier tous les deux, que les «Sans Domicile Fixe» de Battant sont des personnes qui, au regard de la loi, sont en situation, pour certaines au plan pénal, particulièrement préoccupante, qui, pour d'autres troublent à l'évidence l'ordre public. On constate pour certains qu'ils y sont depuis des heures matinales jusqu'à des heures tardives, notamment devant le magasin «A la fiancée», devant la poste, sur la place Jouffroy, en état d'ébriété évident et, régulièrement j'en suis le témoin car vous le savez je suis fréquemment dans ce quartier, pratiquent -le mot racket est inadapté- en tout cas des agressions verbales qui, pour certaines, peuvent paraître supportables et qui, pour d'autres, le sont moins. De plus, certains sont accompagnés, vous l'avez constaté vous-même, d'une meute de chiens qui, certains jours du mois d'août étaient de l'ordre de la dizaine, errant dans la rue Battant dans toute sa longueur, compliquant ainsi en terme d'hygiène et de salubrité publique, Monsieur l'Adjoint HIRSCH, le problème tel qu'il est posé.

Je crois pouvoir dire, et vous le savez bien, que ce problème ne peut pas se résumer aujourd'hui au seul mécontentement de commerçants. Certes, l'image du commerce à Battant est entachée de cette présence de «Sans Domicile Fixe» en nombre aussi important. Mais il y a les riverains, il y a des cours d'immeubles qui sont, de jour comme de nuit, occupées par ce type de public et notamment des cours d'immeubles qui sont des lieux très fréquentés, je vais citer l'exemple du cours de danse du 1, rue Battant mais je pourrais citer l'exemple du 37 que vous connaissez bien où on assiste de jour comme de nuit au même phénomène à proximité d'un restaurant et d'établissements publics comme l'ADIL qui accueille du public.

Je suis très conscient, Monsieur le Maire, des difficultés que représente le traitement d'un problème qui est à la fois du domaine de la sécurité publique, du domaine social et du domaine de l'hygiène publique. Il a donc des composantes variées auxquelles on ne répond pas par de simples mesures de police. Vous le savez bien, une pétition de gens du quartier qui a recueilli près de 1 400 noms a été signée pendant l'été et adressée à M. le Préfet pour exprimer en termes très modérés, vous en avez vu la rédaction à laquelle j'ai participé, l'émotion des habitants.

Je crois que la population de Battant attend de vous d'autres réponses que celles que vous nous aviez données lors de la réunion de quartier qui s'était tenue au printemps. Vous aviez alors indiqué, j'y reviens pour terminer, qu'au fond c'était la tradition de Battant et qu'un certain nombre de riverains ne s'en plaignaient pas et qu'enfin il ne fallait pas dramatiser.

Je ne dramatise donc pas, je vous demande simplement de nous indiquer comment vous entendez dans les semaines et dans les mois qui viennent, accroître les mesures de diverses natures permettant de rendre à Battant l'image d'un quartier, certes d'accueil et de tradition sociale, mais qui ne soit pas perturbé comme il l'est aujourd'hui.

M. LE MAIRE : Merci de cette question qui effectivement a été très largement traitée par les médias ; nous l'avons évoquée en réunion de la Municipalité lundi dernier.

Je reviens à la réunion de printemps où effectivement les choses n'étaient pas dramatiques, il n'y avait que quelques «Sans Domicile Fixe» en bas de la rue Battant à cette époque-là. Cela s'est compliqué à partir de l'été, c'est vrai.

Je rappellerai ensuite et, vous le savez très bien, que lorsque quelque chose ne va pas, on s'adresse au Maire. Or, le Maire n'a aucun pouvoir par rapport à ces «Sans Domicile Fixe», ni de les contrôler, ni de les déplacer. Il n'est pas non plus chargé d'appliquer les conditions de sécurité, c'est en effet du pouvoir de M. le Préfet et vous avez donc bien fait d'envoyer au Préfet la pétition de l'été.

De plus, la Ville de Besançon a une politique en matière d'action sociale et notamment en direction des «Sans Domicile Fixe» que je vais vous rappeler. Il existe un centre d'hébergement et de réadaptation sociale qu'on appelle les Géraniums, rue Champrond dans le quartier Battant où il y a 34 places pour des personnes privées de logement, des vagabonds qui peuvent être là ; 6 travailleurs sociaux assurent le fonctionnement de cette structure qui coûte 3 MF par an. Nous avons un service d'accueil, d'orientation et d'information qu'on appelle 24 heures sur 24 ; une assistante sociale accueille toutes les personnes en situation d'urgence. Ce service comprend 3 travailleurs sociaux pour un budget CCAS d'un million. On dispose également de l'abri de nuit des Glacis de 19 places initialement et de 34 places depuis l'hiver dernier. On y a assuré dans la première moitié de l'année 7 673 nuitées. Ce service figure au budget du CCAS pour 750 000 F. Il y a rue de Vignier, la Maison Ouverte, un accueil sans hébergement pour des personnes qui bénéficient du RMI ou susceptibles d'en bénéficier qui sont accueillies par 3 travailleurs sociaux. La Résidence Le Forum à Planoise avec 121 chambres, 15 studios, accueille sans conditions particulières d'admission une proportion de plus en plus importante de gens en difficultés sociales. Nous offrons aussi des logements conventionnés avec les organismes d'HLM. Il existe enfin le Fourneau Économique 3, rue Champrond, géré par une association privée. Dans les six premiers mois de l'année, 9 478 repas y ont été servis, soit en moyenne 65 repas par jour. C'est une structure associative qui fonctionne bien, on demande 3 F à chaque personne à qui est servi un repas ; j'y suis allé et c'est un repas copieux.

La Ville a mis en place toutes les structures possibles et imaginables en direction des «Sans Domicile Fixe». Aucune ville ne fait autant que cela. Donc, au niveau prévention, nous ne pouvons pas faire mieux. Mais il faut s'adresser aux autres responsables et c'est la raison pour laquelle devant effectivement cette recrudescence des «Sans Domicile Fixe» notamment dans le secteur de Battant, nous avons demandé au Préfet, au Procureur de la République, au Directeur Départemental de la Sécurité Publique, à un représentant de l'Union des Commerçants, d'assister à une réunion fixée au 4 octobre prochain. Nous allons faire un tour de table pour savoir qui peut faire quelque chose. Si on nous indique un certain nombre de mesures à prendre, nous les prendrons, nous mettrons aussi dans le coup notre Police Municipale qui, je le disais tout à l'heure, n'a pas autorité mais qui pourra quand même servir un petit peu d'interface entre la Police de l'État et ces «Sans Domicile Fixe».

Nous regrettons cette présence impulsive et parfois agressive d'un certain nombre de «Sans Domicile Fixe» et notamment de leurs chiens. Tout ce qui pouvait être fait par une ville a été prévu et réalisé mais il existe encore des «Sans Domicile Fixe» qui ne veulent rien savoir ni des Glacis, ni des autres structures, qui squattent ici ou là, qui ennuient les passants, qui sont parfois agressifs et il faut trouver des mesures pour enrayer tout cela. Ce n'est pas une question propre à la Ville de Besançon, cela existe dans toutes les villes. Nous avons interrogé les autres villes pour savoir ce qu'elles faisaient et je le dis bien, elles font moins que nous mais elles ont les mêmes problèmes. Certaines villes prennent peut-être des mesures plus coercitives, c'est un problème qui concerne le Préfet et le Directeur Départemental de la Sécurité Publique. Mais nous aurons l'occasion d'évoquer tout cela prochainement. J'espère que nous arriverons à enrayer ce phénomène qui devient, c'est vrai, grave. Je comprends très bien l'agacement des commerçants, des voisins, de ceux qui veulent aller dans l'abri-bus quand on voit ces «Sans Domicile Fixe» et qu'on ne peut rien faire, nous responsables municipaux. Donc c'est un problème très préoccupant, nous l'avons évoqué, nous avons pris le dossier à bras le corps. Les Adjoints se sont exprimés parfois un peu avec vivacité, avec des images bien senties, c'est tout à fait leur droit. De mon côté, je vais tout mettre en œuvre pour essayer d'enrayer ce genre de chose. Voilà Monsieur VIALATTE ce que je souhaitais vous répondre. Vous savez que je ne peux en faire davantage mais je suis très conscient que c'est une situation plus que préoccupante.

Dont acte.